



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 12ème législature

CAT

Question écrite n° 51999

### Texte de la question

Mme Paulette Guinchard-Kunstler attire l'attention de Mme la secrétaire d'État aux personnes handicapées sur les difficultés que rencontrent les CAT qui accueillent des personnes parfois lourdement handicapées. Les subventions qui leur sont accordées sont insuffisantes et les prix des places accordées par les DDASS ne couvrent pas la dépense réelle en particulier pour faire face à la nécessité d'un encadrement dont la formation doit être adaptée aux bénéficiaires de ce type d'accueil. D'autre part, les CAT sont concurrencés dans leur recherche de clients pour leur production par les prix très inférieurs offerts par les entreprises utilisant la main-d'oeuvre carcérale. Elle lui demande quelles mesures elle entend prendre, dans le cadre de la loi actuellement en discussion, pour améliorer le financement de ces établissements.

### Données clés

**Auteur :** [Mme Paulette Guinchard](#)

**Circonscription :** Doubs (2<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 51999

**Rubrique :** Handicapés

**Ministère interrogé :** personnes handicapées

**Ministère attributaire :** santé, jeunesse et sports

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 30 novembre 2004, page 9374